

## DELIBERATION

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 OCTOBRE 2017

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 25  
Pouvoirs : 8  
Votants : 33

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
23/10/2017

Le 30 octobre 2017, le Conseil communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Nathalie TISSERAND (remplaçant Vincent LAUTIER), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Hubert BONNET (Pouvoir à Gaëlle LICHTLE), Noël CHEYNET (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Dominique DESFORGES (Pouvoir à Marc PECHOUX), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir à Bernard GRISON), Olivier EYRAUD, Béatrice GUERIN (Pouvoir à Claude TRASSARD), Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Chantal NOEL (Pouvoir à Richard SIMMINI), Michel RAYMOND (Pouvoir à Isabelle ACHARD), Etienne SERRAT (Pouvoir à Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL, Roger CHORIER (Civrieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Marie LABROSSE (Saint Bernard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

#### **OBJET : TRANSPORT – Tarif de la carte OÙRA ! en Région Auvergne Rhône-Alpes**

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'espace et des Transports rappelle que depuis dix ans, 25 Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) du territoire rhônalpin se sont engagées dans le projet OÙRA! pour fluidifier les parcours voyageurs, en facilitant au maximum le passage d'un réseau de transport en commun à un autre.

La CCSV à l'origine, puis la CCDSV au titre de sa compétence transports, s'est engagée dans la démarche OÙRA! aux côtés de la Région et des AOM partenaires, en approuvant la convention cadre relative à la mise en œuvre et au fonctionnement d'OÙRA! et en adhérant au groupement de commandes d'achat de prestations pour l'exploitation commune d'OÙRA!.

La mise en service de la carte OÙRA !, support commun de la mobilité en Rhône-Alpes, est prévue pour le 23 octobre 2017 sur le réseau de transports en commun Saônibus. Cette carte sera valable 5 ans à partir de sa date de création.

Les tarifs proposés sont les suivants :

1. La gratuité de cette carte OÙRA ! du 23 octobre 2017 au 31 décembre 2017 ;
2. Le coût de 5 € de cette carte OÙRA ! à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
3. Le renouvellement de cette carte à 5 € à l'échéance des 5 ans de validité et renouvellement gratuit suite à dysfonctionnement ;

4. Le duplicata de la carte (perte, vol, détérioration) à 10 € pour être en cohérence avec tous les duplicatas de carte (scolaire et Saônibus) ;
5. L'étui de la carte offert en primo délivrance et remplacement de l'étui à 0,50€ ;
6. Le lecteur de carte à 5€ et le remplacement gratuit si défectueux.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

✓ **D'ADOPTER** les tarifs relatifs à la carte OÙRA ! tels que précisés ci-dessus.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 3 NOV. 2017** A Trévoux, le 30/10/2017  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171030-2017C110-TR  
Affichage le : **- 3 NOV. 2017**

Le Président,  
Bernard GRISON

